



## **Rencontre de l'intersyndicale Météo-France avec le conseiller social de la ministre du MEDDE 10/09/2015**

Suite à leur courrier sollicitant une audience auprès de la ministre du MEDDE (Mme Royal), les quatre organisations syndicales de Météo-France ont été reçues par son conseiller social ce 10 septembre.

Le conseiller était accompagné de personnes de la DRH du ministère et de représentants de la DRI (direction de la recherche et de l'innovation) qui assure la tutelle de Météo-France. En tout, 7 personnes nous recevaient !

La direction de l'Etablissement n'avait pas été conviée.

Les représentants des personnels ont présenté en début de séance, de façon intersyndicale, les difficultés auxquelles se heurtent l'Etablissement et ses personnels, et leurs revendications.

Ils ont fait état de leur volonté d'un moratoire sur les dernières fermetures de centres et sur la nécessité de mettre fin aux politiques drastiques qui fragilisent Météo-France depuis plus de 10 années, ne permettant plus d'assurer convenablement nos missions de sécurité. Insistant en faveur de recrutements, mettant en avant les cumuls des restructurations et suppressions d'effectifs, rappelant la fermeture de cet outil scientifique grandement reconnu qu'était la « Veine Hydraulique », illustrant les difficultés à assurer l'assistance à l'aéronautique, militant pour une haute qualité de service reposant sur l'expertise humaine des collègues, explicitant les contradictions entre les manques de moyens conduisant à des dysfonctionnements et les félicitations reçues de la ministre ou de représentants de l'Etat, les représentants des personnels ont demandé un changement de cap, un projet ambitieux pour Météo-France, et ont souligné que l'Etat devait investir dans l'avenir de l'Etablissement, et au minimum arrêter les coupes.

En réponse, le conseiller social de la ministre a indiqué :

- ne pas avoir de mandat pour modifier le processus des fermetures de centres, mais il a toutefois pris soin de noter les noms des centres dont la fermeture est prévue
- entendre les alertes notamment relatives à la mise en danger de la qualité du service rendu par l'Etablissement
- qu'à sa connaissance, les baisses d'effectifs à Météo-France ne sont pas pires que celles « d'autres opérateurs », ajoutant que l'ensemble de la fonction publique est visée
- s'interroger sur la capacité à « fluidifier des passerelles avec l'extérieur de Météo-France » pour les agents
- reconnaître que « les baisses d'effectifs, c'est difficile » et qu'il s'agit d'étudier comment le recrutement peut s'effectuer dans ce cadre
- se demander « comment positiver », « trouver les meilleurs moyens pour que cela fonctionne » ? dans quelles conditions une ré-organisation peut-elle se faire pour éviter que « l'on arrive à un système qui serait tétanisant » ?

Le représentant de la DRI a précisé que le Contrat d'Objectifs et de Performance permettra de répondre à de nombreuses interrogations.

Le prochain Contrat d'Objectifs et de Performance débutera en 2017.

Face à notre insistance sur l'urgence des décisions à prendre et des réponses à apporter aux personnels de Météo-France, le conseiller de la ministre s'est engagé à :

- en référer à la ministre quant à la trajectoire du plafond d'emploi Météo-France, ajoutant que « Météo-France est une fierté pour le ministère », mais également lui faire remonter notre état des lieux et nos inquiétudes
- faire avancer la mise au point du projet à retenir pour Météo-France, avec une accélération du calendrier de définition de ce projet si nécessaire. Il précise qu'il faut avant tout s'attacher « au processus de définition du projet » et pas uniquement à la fourniture d'un document
- veiller à ce que les réflexions tiennent compte des impacts de l'open data (mise à disposition des données publiques) ainsi que des sujets que le changement climatique va apporter
- s'assurer que « l'attitude vis à vis des effectifs » soit mise en regard des impératifs d'excellence qui figureront dans le Contrat d'Objectifs et de Performance et tiennent compte du besoin de correspondants pour les interlocuteurs de Météo-France
- ce que plusieurs partenaires (ex. DGPR) soient associés aux réflexions pour engager à court terme le processus de définition de perspectives pour l'Etablissement

Enfin, le conseiller de la ministre a promis :

- une réponse écrite et validée par la ministre [au courrier du 10 juillet 2015](#) des organisations syndicales de Météo-France, sur la base des échanges de cette réunion dans des délais rapides (vers la fin du mois)
- que le p-dg de Météo-France aurait des éléments de réponse pour les réunions de fin de mois entre direction et représentants des personnels, notamment le CT-EP du 30 septembre 2015 consacré aux effectifs et demandé par les organisations syndicales.
- une prochaine rencontre du même type, dans un troisième temps.

Mais nous ne devons pas en rester là !

Un mouvement d'envergure est à construire ensemble pour que les mots se traduisent en actes  
Rejoignez les Assemblées Générales intersyndicales.